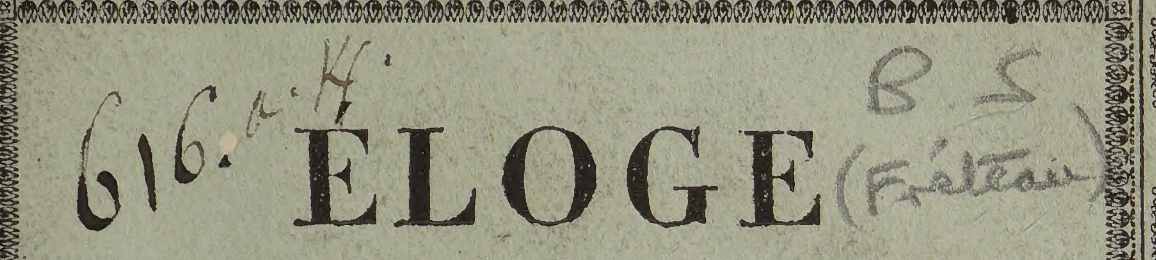
Offert par l'auteur à Mr. le Docteur Nocquart Médecin à Paris.



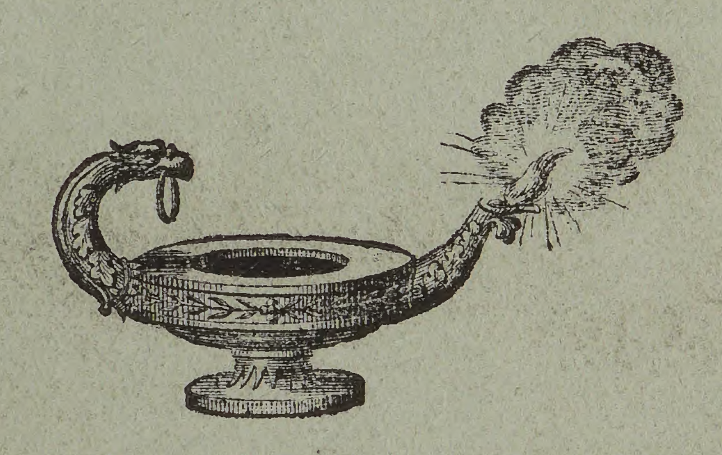
ÉLOGE

HISTORIQUE

DE J. M. N. FRÉTEAU,

DOCTEUR EN MÉDECINE;

PAR J. B. E. PRIOU.



NANTES,

DE L'IMPRIMERIE DE BUSSEUIL JEUNE,
IMPRIMEUR-LIBRAIRE, PLACE ROYALE.

1823.

ÉLOGE

HISTORIQUE

DE J. M. N. FRÉTEAU.

ÉLOGE

HISTORIQUE

DE J. M. N. FRÉTEAU,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

MEMBRE DES SOCIÉTÉS DE MÉDECINE DE PARIS, DE MONTPELLIER, DE LYON, DE BORDEAUX, DE BESANÇON, DE CAEN, ETC., ETC.;

Prononcé dans la Séance publique de la Société académique du département de la Loire-inférieure, le 19 décembre 1823,

PAR J. B. E. PRIOU,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.





NANTES,

DE L'IMPRIMERIE DE BUSSEUIL JEUNE,
IMPRIMEUR-LIBRAIRE, PLACE ROYALE.

1823.

MESSIEURS,

QUELQUES amis (1) ont payé sur la tombe du docteur FRÉTEAU, médecin à Nantes, le tribut des sentiments qu'inspirent les qualités personnelles et que commande la reconnaissance publique. Je viens après eux m'acquitter du devoir sacré que m'imposent la nature et le souvenir des bienfaits. Je viens dire ce que M. FRÉTEAU a fait dans la brillante carrière qu'il a parcourue ; et, dans cette expression publique de ma douleur sincère, la vérité sera mon guide et mon seul ornement.

JEAN-MARIE-NICOLAS FRÉTEAU, docteur en médecine de la Faculté de Paris, associé des Sociétés de médecine de Montpellier, de Lyon, de Bordeaux, de Besançon, de Caën ; correspondant spécial de la Société

---

(1) M. le docteur Palois, ex-président de la Société académique de Nantes, M. de Tollenare, ex-secrétaire-général de la même Société, et M. Guillet, bibliothécaire de la ville.

de médecine de Paris pour le département de la Loire-inférieure ; membre de la Société médicale d'émulation et de la Société linnéenne de la même ville, de la Société de littérature, sciences et arts de Rochefort, de la Société d'agriculture, sciences et arts de Bourbon-Vendée ; ex-secrétaire du Comité central de vaccine de ce département ; ex-président de la Société académique de Nantes, etc. etc., naquit à Messac (évêché de Rennes), en Bretagne, en 1765, et le 9 avril 1823, il fut enlevé par une apoplexie, dans l'espace de quelques minutes. Ainsi, 58 ans ont formé l'étendue de la vie de M. Fréteau.

Jean Fréteau, son père, natif de Lavau (Loire-inférieure), était avocat au Parlement, et Marguerite Levieil, sa mère, était fille de Labarre Levieil, procureur-fiscal à Messac.

Sans chercher à reconnaître ce que M. Fréteau faisait espérer dans sa jeunesse pour l'avenir, puisque nous venons raconter ce qu'il a été, bornons-nous à dire ici qu'il fut élevé à Bain (bourg de Bretagne) ; qu'il fit ses humanités et ses premières études médicales à Rennes, en 1786 et 1787, sous

les yeux de MM. Noblet, Elleviou, Rapatel, Blin et Maugé, médecins distingués ; qu'il se rendit à Paris en 1788 pour se perfectionner dans l'art de guérir. Nous jetterons un coup d'œil rapide sur l'état des sciences et de la médecine à cette époque, puisqu'elle fut celle où il vint se livrer plus particulièrement à leur culte.

Nous verrons ensuite par l'analyse des travaux de M. Fréteau, ce dont l'art de guérir lui est redevable.

Le dix-huitième siècle, commencé d'une manière si éclatante par la marche de l'esprit humain, fut marqué sur sa fin par des évènements extraordinaires, horribles, qui étonneront la postérité et feront gémir l'homme de bien. Mais, oubliant qu'il y eut alors des factions, pourrions-nous oublier qu'il y eut des talents en tous genres, et que la tempête qui ravagea les champs des sciences, y laissa néanmoins des rejetons précieux qui ont fructifié pour leur gloire.

A Paris, dans la médecine et dans la chirurgie, brillaient des hommes du premier mérite. Desault et Corvisart surtout, y rivalisaient de gloire.

Desault, grand par son génie, et pour qui la chirurgie fut une sorte d'instinct, établissait la première école de clinique chirurgicale qui eut existé en France, et perfectionnait, en les simplifiant, une foule de procédés opératoires.

Corvisart, digne successeur de Desbois de Rochefort, et dont on déplore la perte récente, professeur plus brillant que Desault, et non moins solide, faisait à l'hospice de la Charité de Paris, pour la médecine, ce que celui-ci avait fait pour la chirurgie, à l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire, qu'il créait l'établissement public de la clinique médicale, dans sa patrie. Bichat, qui répandit le gout de la bonne anatomie, lui imprima une face nouvelle, et lui fit faire des progrès qui étonnèrent le monde savant, parce qu'elle était la science où s'étaient illustrés les Riolan, les Willis, les Bartholin, les Duverney, les Haller, les Winslow, les Morand, les Vicq-d'Azyr, et tant d'autres anatomistes fameux, et qu'alors tout semblait être connu; Bichat, dis-je, était à son aurore.

Pelletan, professeur savant, et jugé digne d'entrer en lice avec Desault pour lui disputer

la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, étonnait ses auditeurs par l'éloquence de son enseignement et l'immensité de ses connaissances en chirurgie (1). Chopart, Lassus, Sabatier, Sue, etc., marchaient avec honneur dans la même carrière, et continuaient d'enrichir la science par la publication d'excellents ouvrages. Boyer, que Desault appelait son premier élève, établissait par des cours publics, toujours goûtés, la base de la haute renommée qu'il s'est si justement acquise comme chirurgien. De Fourcroy, préparé par l'illustre Rouelle, et l'émule du malheureux et savant Lavoisier (qui prêt à enlever un secret à la nature (2) ne put retarder l'arrêt fatal), par les grâces et la pureté de sa diction faisait aimer la chimie, et par une nomenclature nouvelle, simple et lumineuse, en rendait l'étude et plus facile et plus agréable. Baudelocque, ajoutant aux

---

(1) M. Fréteau m'a rapporté plusieurs fois, qu'un professeur disait de Pelletan, dans son enthousiasme : « Qu'il parlerait pendant quinze ans chirurgie sans s'arrêter. »

(2) Qui ignore que dans ces temps de calamité et d'horreur, de 89 à 94, le talent, en France, était devenu le plus grand des crimes après la vertu ?

connaissances des Mauriceau, des Smellie, des Levret et des Solayrès, ses devanciers, portait l'art des accouchements au plus haut degré de précision, et ne laissait, pour ainsi dire, plus rien à faire à ceux qui voudraient suivre la même voie. Peyrillhe répandait un nouvel éclat sur toutes les parties de la science qui était l'objet de ses savantes méditations. Fabre sapait les fondements de la physiologie, qui avait été éclairée par les travaux des Stahl, des Boërhaave, des Haller, des Bordenave, et que Bichat changea complettement en l'arrachant aux sciences physiques, et en la rendant *vitale* de *mécanique* qu'elle était avant lui. Dubois, l'ami des élèves, professeur d'un génie vaste et fécond, attirait à son amphithéâtre la multitude des étudiants, et des jeunes médecins qui auraient cru qu'il leur eût manqué quelque chose s'ils n'avaient eu le bonheur de l'entendre.

Les autres sciences avaient aussi leurs héros. Dans celle qui a pour objet l'étude de la nature, on remarquait Lacépède, surnommé le Buffon moderne, qui prolongeait, pour ainsi dire, la vie de son maître en poursuivant dignement ses travaux. Cuvier,

aussi profond, qui fait briller aujourd'hui son éloquence au Conseil d'état, méritait également des louanges pour avoir porté la lumière dans l'enseignement public de l'histoire naturelle et de l'anatomie comparée; Ventenat, par ses travaux en botanique, et Haüy, par ses recherches profondes sur la minéralogie, se faisaient remarquer avec avantage. Et vous, Hallé, Lhéritier, Manoury, Cabanis, Thouret, *Desgenettes*, *Lallemant*, *Duméril*, *Percy*, *Alibert*, *Larrey*, *Pinel*, *Chaussier*, *Richerand*, *Vauquelin* (1), oublierais-je de vous citer, en parlant des bienfaiteurs de l'humanité qui honoraient déjà leur patrie à la fin du siècle de la philosophie (A) !

Telle était la situation brillante des sciences et de la médecine quand M. Fréteau vint à Paris. Il y prit des leçons de la plupart des savants professeurs que nous venons de citer, et y passa plusieurs années dans l'ardeur de l'étude. Ce fut à l'Hôtel-Dieu et à l'hospice de la Charité qu'il s'habitua à

(1) Tous les Professeurs dont les noms sont en italique, existent encore, et pendant mon séjour à Paris, j'ai pu jouir du plaisir de les voir et de les entendre.

lire attentivement dans le sein de la nature, et à la voir dégagée de tout système vain. Ses moyens ne lui permettant pas de prendre le titre de docteur en médecine, ni de rester longtemps dans la capitale, il vint fixer sa résidence à Nantes. Quoique muni de connaissances suffisantes pour se livrer avec avantage à la pratique de son état, il sentit la nécessité de s'attacher à un maître, et choisit de préférence M. Bisson, dont le nom honore notre profession. Placé de bonne heure sous la direction d'un maître habile, et quoique jeune encore, on devient nécessairement plutôt praticien. Peu d'hommes célèbres même, quoique la nature en fasse quelquefois seule, se sont élevés sans maître.

Le grand Boërhaave alluma le génie de Van-Swieten, de Haller et de Linné. Desault profita des leçons des Sue et des Morand. Quesnay conduisit les premiers pas de l'immortel Bichat. Marc-Antoine Petit forma Vicq-d'Azyr. Lamure instruisit Foucquet. De la Peyronie, le Mécène de la chirurgie française, eut Maréschal pour maître ; le bon et l'érudit Percy eut le fameux Louis.

Hippocrate, enfin, n'eut-il pas de maître? puisqu'il dit : « Je regarderai comme mon père, celui qui m'a enseigné la médecine.

L'homme n'est en grande partie que ce que son éducation le fait : il lui doit ses vices ou ses vertus, ses erreurs ou ses préjugés, son ignorance ou le développement de ses idées. M. Fréteau savait que l'art de guérir exige des études pénibles, des efforts constants, des recherches approfondies, et une persévérance à toute épreuve ; aussi se montra-t-il toujours actif, laborieux et passionné pour son état.

Le travail est toujours le père du plaisir.
Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.

VOLTAIRE.

Né avec beaucoup d'esprit, qu'il cultiva par de bonnes études, il écrivait avec facilité, et disait les choses telles qu'elles doivent être dites. Son style, toujours approprié à la nature de l'objet qu'il traitait, était simple, pur, correct, clair et concis. S'il eut entretenu un commerce suivi avec les muses, elles lui auraient sans doute été favorables. Il est auteur de quelques poésies

légères, qui ont de l'aisance, de la finesse et de la grâce. Mais l'écrivain utile fit par la suite disparaître le poëte aimable.

Un zèle infatigable, une grande exactitude, et une complaisance rare envers ses malades, firent bientôt rechercher le docteur Fréteau. Il ne dédaigna pas, au début de sa pratique médicale, de s'appliquer au traitement des maladies des dents. L'art du dentiste est une partie essentielle de la chirurgie, qui ne se borne point, ainsi que le pense le vulgaire, aux seules opérations de la main, et la médecine compte parmi les dentistes de véritables médecins.

Le 28 pluviose de l'an 2 (1793), M. Fréteau fut nommé à la place de chirurgien-major à la suite des hôpitaux ambulants de l'armée des côtes de Brest.

La première production de sa plume date de l'an 7 (1798), et est intitulée *Observations sur la section du cordon ombilical dans le cas d'asphyxie de l'enfant nouveau-né.* Dans ce travail, qui lui valut une mention honorable de la part de la Société de médecine de Paris, et dans lequel la théorie est bien évidemment celle de la nature, il établit la différence

qui existe entre l'asphyxie et l'apoplexie de l'enfant nouveau-né, et conclut, contre l'opinion des plus célèbres accoucheurs qui conseillent dans l'un et dans l'autre cas la section prompte du cordon, que cette méthode, « Qui sauve presque tous les enfants apoplectiques, n'est d'aucune utilité aux enfants nés asphyxiés, puisqu'on en sauve très-peu par cette pratique ; mais qu'elle leur est nuisible en les privant d'un sang chaud qui peut, à l'aide de l'intégrité du cordon, se diriger vers le cœur de l'enfant, et y rappeler l'irritabilité anéantie. » Il a donc bien mérité de l'humanité en rappelant le précepte dont on s'était éloigné, quoiqu'il fut recommandé par Hippocrate, et plus tard par Petit, de conserver le cordon ombilical jusqu'à ce que l'enfant ait donné des signes de vie ; et l'honneur de l'avoir tiré de l'oubli lui sera donc dû en partie (B).

Le 5 floréal de l'an 8, l'Institut départemental de la Loire-inférieure compta M. Fréteau au nombre de ses membres.

Au mois de messidor an 9, le docteur Fréteau publia des réflexions sur une petite vérole volante qui avait présenté quelques

phénomènes extraordinaires. Il s'agissait de démontrer qu'une petite vérole volante, survenue sur un sujet qui avait été inoculé six mois auparavant, n'était point la vraie petite vérole. Il prouva, par la force du raisonnement, et, ce qui valait encore mieux, par la comparaison des phénomènes observés et ceux de la vraie petite vérole, que l'affection éruptive dont le malade était atteint n'était qu'une varicelle : dès lors l'inquiétude de ses parens fut calmée, et l'inoculation sortit triomphante de cette lutte. A la fin de son mémoire il s'exprimait ainsi : « Si l'inoculation de la vaccine obtient en France plus de succès que l'inoculation de la petite vérole, n'est-on pas en droit d'espérer enfin l'anéantissement d'un des plus redoutables fléaux qui ait affligé l'humanité ? » N'en doutons pas, nous verrons un jour se réaliser cette espérance ; car, dans tout le monde connu, la vaccine, cette merveilleuse découverte de Jenner (1) ne s'est point démentie, et,

---

(1) Jenner, que sa patrie reconnaissante (l'Angleterre) honora dignement de son vivant, en le comblant d'honneurs et de richesses, est décédé à Berkeley, le 26 janvier 1823, à l'age de 74 ans. M. le docteur Valentin, de Nancy, a déjà

semblable à la massue d'Hercule qui abattait les têtes de l'hydre de Lerne à mesure qu'elles renaissaient, elle arrête les progrès et les ravages de la petite vérole partout où elle se montre (c).

Le 25 brumaire an 10, M. Fréteau donna lecture à l'Institut d'un rapport sur la nécessité qu'il y avait de répondre aux déclamations injustes que l'on faisait alors contre la vaccine.

Le 11 prairial de la même année, la société de médecine de Paris le reçut membre correspondant, et le 11 germinal an 11, il fut proclamé, à la pluralité des voix, chirurgien-major du bataillon des volontaires du département de la Loire-inférieure.

M. Fréteau s'adonna de bonne heure à l'exercice de la chirurgie, dont il avait puisé les principes dans les leçons de Desault. Il s'acquit surtout une grande vogue au début de sa pratique, dans la cure des plaies invétérées. Avec quelle dextérité il savait manier et appliquer

---

payé le tribut de l'amitié à la mémoire de ce médecin célèbre, et il a annoncé que le docteur Baron, en Angleterre, devait publier la vie et les écrits de l'homme dont les générations futures béniront le jour de la naissance.

une bande ! Quels soins, minutieux en apparence, mais précieux dans leurs résultats, il apportait dans ses pansements ! Après avoir bien observé et avoir interrogé souvent l'expérience, il se détermina à publier, en 1803, un mémoire sur les moyens de guérir facilement et sans danger les vieux ulcères des jambes, même chez les vieillards. Ce mémoire est riche en observations pratiques ; il y démontre, par des raisonnements clairs et simples : « Que les ulcères habituels des jambes sont guérissables, même chez les vieillards, et ne sont point, en général, dangereux à guérir ; qu'ils ne dépendent point, dans la plupart des cas, de la mauvaise qualité de la masse générale du sang ; qu'ils doivent être considérés, le plus souvent, comme une maladie purement locale, entretenue par le gonflement de la jambe et des environs de l'ulcère, cause immédiate et prochaine qui éternise cette affection ; que la matière qui en découle n'y est point un moyen de dépuration, mais seulement un effet d'ulcération compliquée d'engorgement ; que ce sont les individus les plus robustes qui sont ordinairement porteurs d'ulcères habituels ; que ceux-ci

ayant résisté à tous les onguents et emplâtres, ont été considérés comme incurables, et que, n'ayant pu obtenir la guérison, ils ont été déclarés dangereux à guérir ; que la compression, méthodiquement exercée, est le moyen le plus puissant et le seul convenable pour obtenir la guérison des vieux ulcères des jambes ; que cet avantage de la compression est principalement dû à ce qu'elle éloigne et fait disparaître totalement la cause prochaine et immédiate de ces ulcères ; que cette compression exercée avec une bande, qui est un moyen préservatif plus convenable que le bas de peau de chien, est également le meilleur moyen pour prévenir leur retour, parce que les jambes conservent toujours une plus ou moins grande tendance à l'engorgement ; enfin, qu'il ne paraît point probable que l'application des cautères soit indispensablement nécessaire, ni pour favoriser la guérison des ulcères habituels des jambes, ni pour prévenir les dangers de cette guérison ; et qu'il est mieux indiqué de provoquer les évacuations que l'état de la constitution du malade paraîtra exiger (D). »

M. Fréteau, que ses talents, ses écrits

utiles, ses succès éclatants en médecine et en chirurgie plaçaient honorablement sur la même ligne que les premiers médecins à Nantes, n'était encore, en 1803, qu'officier de santé. Depuis long-temps il nourrissait l'espoir d'obtenir un titre plus glorieux. Il était arrivé à cet âge où on a le sentiment de ses propres forces. Il partit alors pour Paris, et après avoir justifié de son emploi pendant deux années, comme officier de santé en chef ou de première classe aux armées, il y soutint publiquement, le 4 vendémiaire an 12, une thèse sous le titre d'*Essai sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né.* Il fit preuve dans cette occasion d'un savoir aussi solide qu'étendu, et le diplôme de docteur en médecine lui fut accordé. Dans sa dissertation, M. Fréteau confirma par de nouveaux faits l'avantage de la non-section du cordon ombilical, toutes les fois que l'enfant nouveau-né est dans un état de mort apparente, ou asphyxié, et déduisit les propositions suivantes :

« 1° L'état d'asphyxie de l'enfant nouveau-né a lieu le plus ordinairement lorsque l'accouchement s'opère par les pieds, ou

que le cordon ombilical s'engage avec la tête.

« 2° Dans les deux cas, le cordon étant plus ou moins long-temps comprimé, l'enfant naît le visage pâle, le corps décoloré, les membres flasques, pour ainsi dire ex-sanguin, en un mot, dans un état d'asphyxie. »

« 3° L'asphyxie paraît être le résultat de cette compression qui agit plus puissamment sur la veine ombilicale que sur les artères; l'irritabilité du cœur en est presque anéantie : de là, point de pouls, point de respiration, point d'action musculaire, point de chaleur animale. »

« 4° Tant que dure cette compression, l'enfant reporte à la mère plus de sang que celle-ci ne peut lui en envoyer; ainsi, l'état d'asphyxie devient en opposition évidente avec celui d'apoplexie, puisque dans celle-ci, il y a suffocation sanguine, et dans celle-là, disette de sang (E). »

Le 10 mai 1807, assisté de MM. Bacqua et Chizeau (1), dont la mémoire sera long-

(1) C'est au mois de mai 1823, que les mains de l'amitié en pleurs fermèrent la paupière de M. Chizeau, ancien chirurgien en chef de l'hospice de Nantes, à l'âge de 80 ans. Quelle douceur on rencontrait dans les traits de ce vieillard vénérable! quelle

temps chère aux Nantais, M. Fréteau enleva une tumeur sarcomateuse et assez volumineuse du nez d'un adulte, et il en rédigea l'observation qu'il adressa à la société médicale d'émulation de Paris (F).

Dans sa séance du 15 juillet 1810, la société libre de médecine de Besançon, arrêta de l'admettre au nombre de ses membres associés.

Au commencement de l'année 1811, M. Fréteau eut occasion d'observer une hydropisie de poitrine, survenue spontanément douze heures après un accouchement; le fait lui parut digne d'être mis sous les yeux des médecins, et il en fit le sujet d'un travail qu'il adressa à la société de médecine de Paris, qui l'inséra dans son journal (G).

En 1807, la société de médecine pratique de Montpellier proposa pour sujet d'un prix, la solution des questions suivantes : *Comment s'opère le passage du sang de la mère à l'enfant? est-ce par anastomose des vais-*

---

aménité de caractère! quelle bienveillance! On ne se séparait de lui qu'à regret, et tous ceux qui l'approchaient se sentaient meilleurs après l'avoir quitté. Le docteur Fréteau avait pour lui la plus profonde estime.

seaux du placenta avec ceux de l'utérus ? De quelle manière se font ces anastomoses ? Les vaisseaux utérins s'ouvrent-ils dans des sinus où les vaisseaux du placenta vont pomper le sang pour le porter au fœtus ?

Dans le travail envoyé au concours par M. Fréteau, et qui lui valut le second prix, il paraît être parvenu à démontrer d'une manière évidente l'existence d'une continuité circulatoire indirecte entre la mère et l'enfant. Il prouve que ce mode circulatoire concilie les expériences contradictoires d'un grand nombre de physiologistes célèbres, parmi lesquels il cite particulièrement Cowper, Rœderer, Monro et Haller : et, de tous les faits qu'il réunit dans son mémoire, il crut devoir conclure que le sang des artères utérines est versé dans les sinus de la matrice ; que les mamelons du placenta s'abouchent avec leurs orifices ; que ces mamelons sont principalement composés des radicules de la veine ombilicale qui pompe le sang contenu dans les sinus ; que ce sang porté à l'enfant par la veine ombilicale est ramené à la mère par les artères du même nom, et que la con-

traction seule de l'utérus rompt les communications que cet organe a avec le placenta, en détachant les radicules de la veine ombilicale et les ramuscules des artères qui s'abouchent dans les orifices des sinus (H).

Dans la séance de la société des sciences et arts de Nantes, du 5 septembre 1811, M. Fréteau donna lecture d'un travail étendu et intitulé : *Considérations sur l'état de nos connaissances relativement à l'inoculation du vaccin-croûte.* Il avait pour but de démontrer à la société, qu'il y avait mauvaise foi de la part d'un de ses membres à s'annoncer comme l'inventeur de cette méthode, puisque l'idée en appartenait à M. Bailly, et que MM. Decarro, Valentin de Nancy, Labouïsse, Rogery, Charroy, Calignon, John-Redman, avaient déjà consigné dans les divers journaux de médecine, des faits sur la réussite et l'avantage de cette manière de vacciner.

La nature, presque toujours constante et uniforme dans la production de nos organes, s'écarte néanmoins quelquefois de la route ordinaire. Ceci s'applique surtout au développement des parties génitales de la femme.

En août 1806, M. Fréteau fut appelé

pour donner des soins à une fille de la commune de Saint-Etienne-de-Montluc, chez laquelle il y avait absence totale du vagin. L'opération qu'il fit lui conserva la vie. La menstruation a eu lieu par les voies urinaires (J).

L'opération de l'empyème (expression vicieuse que j'ai proposé de remplacer par le mot *thoracentèse*, formé de deux mots grecs et qui signifie ouverture de la poitrine) commence à être plus souvent pratiquée qu'elle ne l'était dans les siècles qui se sont écoulés après Hyppocrate, qui y recourrait souvent. En publiant des faits relatifs à cette opération salutaire, qui est d'une exécution facile, M. Fréteau a pu donner l'éveil et engager les praticiens à y recourir. En 1812, il eut occasion de la pratiquer dans la partie la plus déclive de la poitrine, sur la personne de Pierre Berthelemy; elle fut suivie de la sortie de plus de cinq cents vers ou hydatides : la présence de ces corps étrangers le conduisit à faire des recherches d'un haut intérêt pour la science médicale, et à les considérer comme de véritables animaux qu'il convient de désigner par le nom

d'*acéphalocistes*, qui leur a été imposé par le savant Laënnec, de Paris (K).

Vers la fin de 1812, M. Fréteau adressa à la société de médecine de Paris, une observation curieuse qui constate les heureux effets de l'allaitement artificiel, et qu'elle s'empressa d'imprimer dans son recueil. Aujourd'hui les mères se font un devoir de nourrir leurs enfants, et quelles qu'aient été leurs habitudes, leurs goûts avant leur grossesse, elles abandonnent les fêtes et sacrifient sans peine tous leurs plaisirs pour s'occuper uniquement du tendre objet de leur affection maternelle. Malheureusement les fonctions de l'allaitement n'éprouvent que trop souvent de grandes difficultés, elles se rencontrent le plus ordinairement dans une conformation vicieuse du mamelon ; de là l'emploi des tétrolles, des petites bouteilles à goulot, la succion exercée par des petits chiens nouveaux-nés, la pompe à sein de Bianchi, enfin l'usage du galactophore. C'est sur ce moyen ingénieux, dû à notre respectable ami, M. le docteur Desgranges, de Lyon, que M. Fréteau appelle plus particulièrement l'attention des praticiens, après avoir signalé

l'inconvénient des autres procédés. Il termine son mémoire en formant le vœu qu'il soit employé toutes les fois que les difficultés de l'allaitement le réclameront (L).

Dans le mois de décembre 1812, M. Fréteau publia dans la feuille nantaise une note historique sur le *mesmérisme*, dans laquelle il fit un appel aux magnétiseurs en réputation à Nantes : mais aucun d'eux n'y répondit.

La société de médecine de Besançon avait proposé en 1809, pour sujet d'un prix, la question suivante : *Déterminer par des expériences et des observations concluantes, s'il y a identité de nature entre le virus de la gonorrhée virulente et celui de la syphillis ? Si l'un peut donner l'autre, et si le traitement qui convient à l'un peut être applicable à l'autre ?*

L'ouvrage envoyé par M. Hernandez, médecin à Toulon, quoiqu'écrit contre l'identité de nature entre le virus de la blénorrhagie virulente et celui de la syphillis, obtint la palme ; et celui de M. Fréteau, qui était pour l'affirmative, c'est-à-dire, en faveur de l'identité, obtint néanmoins une mention honorable. Mais malgré cette faveur, il ne se rendit

point aux opinions de la société de médecine de Besançon, qui loua sa manière d'écrire et de discuter, et, craignant qu'une opinion manifestée publiquement par une société savante ne devint nuisible à l'avancement de la science, il forma appel de son jugement à la société de médecine de Paris, en lui faisant parvenir son travail. Cette société, séance tenante, et contre son usage, lui conféra le titre d'associé national. M. Cullerier, dont la véracité égale le talent distingué, placé depuis plus de vingt ans comme chirurgien en chef à l'hospice civil des vénériens de Paris, et par conséquent juge compétant en cette matière, déclara, dans le rapport qu'il fut chargé de faire sur l'ouvrage de M. Fréteau : « Qu'il professait avec la plus franche conviction la même doctrine, et qu'il résultait des faits nombreux qui y étaient mentionnés, un faisceau de lumière qui ne permettra de rester dans les ténèbres qu'à ceux qui, par préjugé ou par obstination, fermeront constamment les yeux. » Invité par la société de médecine de Paris à faire imprimer son travail, il le publia, en 1813, sous le titre de *Considérations*

pratiques sur le traitement de la gonorrhée virulente et sur celui de la vérole.

Cet ouvrage renferme une foule de faits curieux, recueillis dans un hôpital de vénériens confiés à ses soins et dans le cours de trente années d'une pratique heureuse et étendue. Les conclusions de M. Fréteau sont, que le système d'identité de nature des virus gonorrhoïque et syphillitique repose sur des faits; qu'il conduit à l'emploi des précautions sages dans le traitement des écoulements gonorrhoïques; qu'en leur assignant le caractère syphillitique, il prévient les affections vénériennes constitutionnelles invétérées et dégénérées; que, lorsque celles-ci sont développées, il en signale le caractère spécifique en même temps que la cause: de là, l'application prompte de traitements positifs, toujours couronnés de succès; que le système de non identité, au contraire, ne repose que sur des raisonnements plus spécieux que solides; que, se refusant à admettre la nature syphillitique des écoulements gonorrhoïques, il peut facilement en méconnaître les symptômes subséquents; et que, s'égarant ainsi d'erreurs en erreurs, ce système conduit

nécessairement à rejeter des traitements anti-vénériens dans une foule de cas où ils sont nécessairement le seul moyen de salut (M).

Au mois de juin 1813, M. Fréteau adressa à la société de médecine de Paris, un mémoire sur l'empyème (épanchement de pus dans la poitrine), contenant des considérations sur les diverses espèces d'épanchements qui peuvent se faire dans la poitrine; sur la négligence qu'on apporte à l'examen de ses parois (1), et à l'emploi des opérations simples et faciles, qui, en donnant issue à la matière épanchée, peuvent conserver la vie à des malades qu'on abandonne trop légèrement à une mort certaine. Ce mémoire, très-bien fait, renferme en outre une seconde observation de thoracentèse, pratiquée par lui avec succès; des recherches sur l'espace intercostal qu'il convient d'ouvrir; des ré-

(1) Aujourd'hui on doit plutôt craindre le contraire, et l'on pourrait appliquer à plus d'un médecin, cette épigramme de Martial à son médecin Simacchus, qui allait chez ses malades suivi de tous ses disciples :

Languebam ; sed tu comitatus, protinùs ad me
Venisti, centum, Simmache, discipulis.
Centum me tetigere manûs aequilone gelatæ.
Non habui febrem, Simmache : nunc habeo.

flexions judicieuses sur l'emploi des canules, sur celui des injections et sur l'entrée de l'air dans la poitrine (1) (N).

En avril 1813, M. Fréteau extirpa une tumeur sarcomateuse, du poids de trente livres, offrant quatre pieds dans sa grande circonférence, trois pieds dans la moyenne, et deux pieds trois pouces à la circonférence de son pédicule, développée aux parties génitales d'une fille. Il montra beaucoup d'assurance dans cette opération. Dès le premier coup de bistouri le sang coula abondamment : un assistant crut devoir l'en prévenir. « Rassurez-vous, dit-il, ce n'est que du sang veineux dont nous nous rendrons facilement maîtres. » Et il acheva avec tranquillité son opération. La guérison était complette au soixante-dixième jour. Ce fait, aussi rare que curieux, fut le sujet d'un

(1) Dans ma thèse pour mon admission au doctorat, j'ai tâché de reproduire, avec fidélité, la doctrine que renferme ce mémoire. Il m'était bien doux de donner à mon bienfaiteur un témoignage public de ma vive reconnaissance pour les bontés dont il n'avait cessé de me combler, depuis que le ciel m'avait ravi, dans celle qui me donna le jour, l'objet de mes plus tendres et de mes plus chères affections.

mémoire qu'il adressa à la société de médecine de Paris (o).

Déjà nommé médecin de la garde nationale avant le mois de février 1815, le docteur Fréteau fut désigné à cette époque médecin et chirurgien de l'arsénal du Château de Nantes.

Au mois de novembre 1812, M. Fréteau fut appelé pour voir une malade dont la position paraissait désespérée, et qui était atteinte, depuis dix-huit mois, d'une perte utérine que cent lavements d'eau froide, plus de cinquante bains d'eau sortant du puits, l'application de tablettes de marbre sur le ventre, le coucher, pendant plusieurs mois, d'abord sur des balles d'avoine, puis sur des paillasses ordinaires, et l'usage intérieur de toute espèce d'astringents n'avaient pu arrêter. La malade avait à peine achevé l'historique de son état que M. Fréteau lui annonça qu'il était probable que sa perte était due au développement d'un polype dans l'utérus, il pratiqua de suite le toucher, et en acquit la certitude. Le lendemain, le polype est lié, le sang cesse de couler, et la guérison, qui a lieu en peu de temps.

vient combler tous les vœux. Certes, si les médecins qui avaient donné des soins infructueux à la malade, n'avaient point été étrangers à la chirurgie, ils n'auraient pas omis le précepte donné par Levret, de pratiquer le toucher sur les femmes qui sont atteintes de pertes habituelles de sang, et alors, que de dangers et de tourments n'eut-on pas épargnés à la malade ?

Cette observation intéressante est le sujet d'un mémoire sur les polypes utérins, qui a pour but de tenir en éveil les jeunes praticiens sur l'existence souvent méconnue de cette maladie. « Espérons, dit l'auteur, que le mode actuel d'enseignement, qui offre aux étudiants la réunion des connaissances médicales et chirurgicales, et qui rappelle ainsi l'unité primitive de la médecine, les mettra à même de ne point commettre d'erreurs sérieuses, surtout dans le diagnostic des maladies organiques (P). »

En 1814, le docteur Fréteau reproduisit son travail sur la circulation de la mère à l'enfant, qu'il adressa à la société de médecine de Paris (Q), ainsi qu'un nouveau mémoire sur une hémorragie habituelle très-sérieuse,

dont la cause a été longtemps méconnue, et guérie radicalement par la ligature de deux polypes du rectum (R).

Dans le cours de l'année 1815, la société de médecine de Lyon, la société de littérature, sciences et arts de la ville de Rochefort et la société de médecine de Bordeaux, le proclamèrent membre correspondant.

Monsieur le docteur Desgranges, de Lyon, qui depuis quarante ans exerce la médecine avec une rare distinction, et qui l'a enrichie d'un grand nombre de travaux importants, fonda, en 1812, un prix de trois cents francs pour l'auteur qui, au jugement de la société de médecine de Paris, aurait le mieux résolu les questions suivantes:

Quels sont les avantages ou les propriétés en particulier des diverses manières de tirer du sang, et leurs inconvénients?

Quels sont les principes qui doivent diriger l'emploi des unes et des autres?

Les cas qui les réclament chacune de préférence, ensemble ou séparément?

Et les motifs propres à décider le choix des parties sur lesquelles il convient d'opérer ces évacuations?

Sur sept mémoires envoyés d'abord, quatre seulement furent distingués ; mais la société n'adjugea point le prix, et remit les questions au concours pour la fin de 1813. M. Lafond, de Nantes, qui était entré en lice, et dont le travail avait fixé l'attention des juges, redescendit dans l'arène. M. Fréteau, dont il avait réclamé les avis dans la rédaction de son premier travail et sur la modification du second, pensa qu'il était possible de résoudre la question différemment et l'entreprit. Le prix leur fut partagé. M. Fréteau publia son travail en 1816, sous le titre de *Traité élémentaire sur l'emploi légitime et méthodique des émissions sanguines dans l'art de guérir, avec application des principes à chaque maladie* (s). Cet ouvrage offre un corps de doctrine sage et complet sur l'un des plus puissants moyens de la médecine ; c'est celui qui fait le plus d'honneur à M. Fréteau ; c'est son plus beau titre de gloire. Je m'étendrais davantage sur le mérite de cet ouvrage, qui manquait à la science, s'il était moins connu, et s'il n'était entre les mains de la plupart de ceux qui m'entendent. Je terminerai donc en

disant, avec le fondateur du prix : « Le code clinique désiré sur l'emploi des évacuations sanguines artificielles est donc obtenu, et les vœux de celui qui l'a provoqué sont remplis. »

En mai 1815, M. Fréteau publia des considérations sur la doctrine des nécroses ou mort des os, et sur le phénomène de leur régénération. Il y joignit une belle observation qui lui avait été fournie par le respectable doyen de la chirurgie nantaise, M. Chizeau, et qui met cette régénération en évidence. Les rapprochements qu'on lit dans ce travail ont eu pour but de réfuter l'opinion de M. le docteur Leveillé, qui, dans un ouvrage, ex-professò, récemment publié, niait les reproductions osseuses à la suite des nécroses, et celle de M. le docteur Jacquin, qui a refusé au périoste de concourir à ces reproductions. Il a opposé au premier, le recueil des faits nombreux qui rendent incontestables la régénération des os à la suite des nécroses ; au second, les expériences du célèbre Bichat et les observations pratiques de M. le professeur Boyer (T).

M. Fréteau avait le génie inventif qui sait approprier à des cas extraordinaires les

ressources les plus simples et en même temps les plus efficaces. Une femme de Montſaucon (Vendée) a la langue sortie de la bouche à la longueur de quatre pouces, depuis quarante-cinq jours; elle est condamnée à subir l'amputation de la portion excédante de cette partie, parceque tous les moyens employés l'ont été infructueusement. Il examine la malade, réfléchit, se tient éloigné de toute opération, et lui annonce qu'elle conservera sa langue. Il conçoit l'idée d'exercer sur elle une compression méthodique avec plusieurs aunes d'un petit ruban de soie, connu sous le nom de *faveur*, et nous fait part, à mes excellents amis les docteurs Rouillard et Poulet, et à moi, de ce projet. Ce procédé, aussi simple qu'ingénieux, eut un plein succès, et la langue rentra dans la bouche au bout de quarante-huit heures. Cette cure merveilleuse acquit dans le pays de la malade une grande réputation à M. Fréteau. Le procédé employé ajoute aux progrès de la science, en ce qu'il est applicable à tous les cas de cette nature dans lesquels l'amputation était alors considérée comme la seule ressource (v).

En 1816, M. Fréteau fit imprimer quelques réflexions sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-

né, en réponse à un écrit dirigé contre lui. On y remarque une critique fine et judicieuse.

Dans sa séance du 18 octobre 1821, la société de médecine de Paris nomma le docteur Fréteau correspondant spécial français, pour récompense du zèle qu'il avait toujours mis à alimenter son journal (x).

La société académique de Nantes se plaît à reconnaître qu'elle doit à M. Fréteau une partie de son illustration. En effet, il a donné aux travaux de cette institution une impulsion avantageuse : comme président, il prononça, dans plusieurs solennités, des discours aussi bien écrits que bien pensés. Elle n'eut pas de membre plus assidu, et on s'était fait, sur sa bonne volonté, une espèce de droit qui ne pouvait que le flatter. Il y montra toujours un esprit sage et un jugement éclairé. Il y remplit avec une grande exactitude, et avec un vif plaisir, les fonctions de secrétaire-général pendant les années 1814 et 1815, et dans le compte qu'il renditdes travaux, pendant ce laps de temps, on observe la netteté et la noble simplicité de son style.

La société, d'après ses statuts, nomme chaque année son président; mais, contre

sa coutume ; elle crut devoir proroger pendant 1818, 1819 et 1820, la présidence dans la personne de M. Fréteau, à raison des services éminents qu'il lui avait rendus par une conduite ferme et louable. Il chercha tous les moyens de se rendre digne de ce témoignage d'estime et de confiance.

Les travaux de la société des lettres, sciences et arts du département de la Loire-inférieure furent, par des circonstances inattendues, interrompus pendant deux ans. M. Fréteau ne cessa de faire des démarches pour sa réinstallation : ses efforts furent couronnés de succès, et sa rentrée, sous le nom de *Société académique du département de la Loire-inférieure*, eut lieu par une séance publique, tenue à la mairie le 28 janvier 1818. M. de Brosses, préfet, (1) ouvrit cette

---

(1) La Société académique du département de la Loire-inférieure n'oubliera jamais que c'est à la générosité éclairée de M. le comte de Brosses, associé correspondant, maintenant préfet de Lyon, membre de la Légion-d'honneur, et digne fils du président de Brosses (avantageusement connu dans les lettres par sa formation mécanique des langues, qui jeta du jour sur les obscurités étymologiques), qu'elle fut redevable des moyens de fonder les prix qu'elle distribue chaque année, et de la jouissance des journaux scientifiques. Cet acte de bienveillance est une preuve durable de son vif amour pour les sciences, et de son zèle empressé pour le bien public.

séance par un discours concis et éloquent sur l'utilité des sociétés littéraires ; ensuite, M. de Saint-Aignan, alors maire de Nantes, témoigna en peu de mots, combien il était satisfait de voir les membres de la société académique réunis à l'hôtel de la mairie et rendus à leurs travaux.

M. Fréteau, en qualité de président, prononça avec dignité, en présence d'un auditoire nombreux, un discours énergique, dans lequel, après avoir fait l'esquisse des persécutions auxquelles sont exposées les sociétés savantes dans les secousses politiques, il s'attache à justifier celle de Nantes et à prouver, qu'étrangère à toute espèce d'intrigue, elle avait conservé des droits à la considération publique. Puis, remontant à l'origine des sociétés savantes, il rapporte leur institution aux progrès des lumières, au besoin de les communiquer et de les étendre, au charme de l'étude, *plaisir vrai dont la source est en nous ;* à la douce et consolante philosophie que procure la culture des lettres et des arts.

Il est entre ces biens si trompeurs et si faux,
Il est un bien réel, doux charme de nos maux,

Dont on sent dès l'abord la paix enchanteresse,
Dont on jouit sans trouble et non pas sans ivresse;
Qui suit l'homme en dépit des destins inconstants,
A tout âge, en tous lieux, et dans tous les instants;
Qui sans cesse nouveau, s'accroit par l'habitude,
Plein de calme, d'oubli, d'innocence : l'étude;
L'étude, plaisir vrai, dont la source est en nous,
L'étude, heureux trésor qui les remplace tous.
. . . .
. . . .
Hôte aimable des champs, compagne de voyage,
Du cabinet des rois, de la maison du sage,
Jusque dans les camps même elle conduit ses pas.
Catinat et Condé ne la négligeaient pas :
Et voyageur armé pour conquérir la terre,
Alexandre en Asie emportait son Homère.

LEBRUN.

Il considère ensuite les sociétés dans leurs divers rapports avec les gouvernements et les peuples ; dans leur influence sur la civilisation et sur l'éducation, qui concourt si puissamment à la prospérité publique. Il observe, avec juste raison, que la protection accordée aux gens de lettres a souvent porté les gouvernements au plus haut degré de splendeur et de gloire, et en prend à témoin les beaux siècles d'Auguste et de Louis XIV.

Heureux les peuples qui ont de tels chefs pour protecteurs ! Enfin, reportant ses pensées sur la Société académique de Nantes, il rappelle ses utiles travaux et lui indique les objets qui devront à l'avenir fixer plus particulièrement son attention (Y).

Dans un discours prononcé dans la séance publique du 29 janvier 1819, M. Fréteau signale l'influence salutaire de l'étude et de l'éducation sur les mœurs, et sur le bonheur inexprimable qu'elles procurent à l'homme. Il cherche à démontrer que la culture de l'esprit est le vœu impérieux de notre organisation, et le seul moyen de sortir de la foule commune.

Le passage suivant mérite d'être reproduit : il prouve combien l'honorable président était profondément pénétré de son sujet.

« Mettons, dit-il, en présence deux jeunes gens du même âge et d'un rang égal, dont l'un, secondant les soins de ses maîtres et les vœux de sa famille, s'est adonné entièrement à la culture de son esprit ; dont l'autre, paresseux et dissipé, s'est traîné honteusement pendant plusieurs années dans la poussière d'un collége, pour en sortir aussi ignorant

qu'il y était entré : sondons leurs cœurs et suivons leur marche au milieu de la société. Le premier trouve dans le développement des facultés de son âme un bonheur inconcevable ; à l'aide d'une instruction solide et complette il entre dans le sanctuaire des sciences ; l'univers entier devient bientôt son domaine ; il sait en apprécier les beautés, en expliquer les phénomènes, en tirer toutes les ressources dont sa position lui fait un besoin ; jeune encore, il peut entrer en commerce scientifique avec ceux qui ont vieilli dans l'étude ; son intelligence, agrandie par l'heureuse direction de sa pensée, échappe à la contagion du vice ; ses jours s'écoulent en paix ; l'estime publique l'accompagne partout et le désigne d'avance comme l'espoir de sa patrie. L'autre, souvent triste, abattu, ou entraîné vers des frivolités, victime de ses passions, ne sachant que faire du temps dont il ignore le prix, à charge à lui-même et non moins à charge aux autres ; partout signalé, soit comme inepte, soit comme dangereux, il semble ne se trouver dans le monde que comme ces insectes importuns ou vénimeux dont chacun cherche à se garantir. »

En 1819, le ministre de l'intérieur désirant qu'on lui fît connaître l'état de l'agriculture dans la ci-devant Bretagne, ainsi que les propriétaires cultivateurs qui auraient le plus contribué à ses progrès et à son amélioration, M. Fréteau se chargea avec beaucoup d'avantage de la rédaction du travail exigé, qui reçut l'approbation de tous les membres de la société académique de Nantes, et dont une analyse sommaire fera connaître la haute importance.

Après un aperçu sur l'immensité des terres incultes qui se trouvent dans le département de la Loire-inférieure, M. Fréteau fait observer que : « L'agriculture a fait très-peu de progrès dans les départements de la ci-devant Bretagne, malgré les lumières répandues par la société royale d'agriculture de cette province, qui dut son existence à M. Montaudouin, armateur à Nantes ; que les observations-pratiques, publiées par cette association patriotique, sont encore aujourd'hui regardées par les plus habiles agronomes comme le meilleur ouvrage sur cette matière, parce que toute la théorie est appuyée sur des expériences locales, et qu'elles ont

été dirigées par des hommes qui connaissaient la nature du sol ; que parmi les propriétaires agronomes qui ont le plus contribué à perfectionner l'état de l'agriculture dans notre département, on doit remarquer MM. Thomine, Athenas, Vigneron de la Jousselandière, Nouaud, Palis, Chaumard, Baudry, Delfaut, de Saint-Céran, Leroux et Bournichon. »
Enfin, il termine son rapport par les réflexions suivantes :

« Le zèle et les efforts de quelques propriétaires seraient insuffisants dans nos contrées pour donner l'impulsion nécessaire aux progrès de l'agriculture. Le gouvernement a un moyen plus sûr d'atteindre ce but : c'est de faire rendre une loi qui ordonne le partage des biens communaux, ou leur vente au profit de ceux qui y ont droit. Les landes éloignées des sections de communes pourraient êtres réservées et plantées en bois, sous la surveillance des sous-préfets ; de nombreux défrichements s'opéreraient sur tous les autres points ; pour les favoriser, on verrait transformer en prairies artificielles, les terres épuisées par la succession des céréales ; l'abondance des fourrages permettant

alors d'élever de nombreux *troupeaux*, il en résulterait les engrais nécessaires à une augmentation de culture, qui est loin d'être étrangère à l'intérêt général (1). »

Dans la séance publique de la société académique, tenue le 3 août 1820, M. Fréteau attira l'attention des membres de cette société et de l'assemblée respectable et nombreuse convoquée pour l'entendre, par la lecture d'un discours sur les progrès et l'amélioration de l'agriculture. Il prouva par ce travail que tous les sujets lui étaient familiers. Il y considère, comme il le dit lui-même, l'agriculture sous un aspect purement politique ; il la suit dans ses rapports généraux avec l'organisation sociale, dans son influence immédiate sur le sort des nations, pour en déduire quelques conseils applicables à notre situation particulière. Ainsi, après avoir indiqué ce qu'a été l'agriculture chez les peuples anciens et modernes, son état d'amélioration dans plusieurs états de l'Europe, et dans notre belle et féconde patrie,

---

(1) Sans prairies, point de bestiaux ; sans bestiaux, point d'engrais ; sans engrais, point de culture.

il gémit sur le sort de la Bretagne, qui seule est restée en arrière par une déplorable inertie, et cherche à démontrer tous les avantages qui résultent, pour ce *pays*, du desséchement des marais de la Roche, de Saint-Étienne-de-Montluc et de Donges (1), entrepris par la compagnie, dite de Bray, autorisée par Louis XVI.

On doit encore au docteur Fréteau quelques productions qui font honneur à ses talents et à la bonté de son cœur. Il a rappelé à la mémoire des Nantais et du monde savant, les vertus de M. de Kérivalant, homme de lettres, connu avec avantage par une bonne traduction de Martial, de presque toutes les odes d'Horace, de plusieurs élégies de Tibulle, quelques morceaux de Catulle, etc ; de M. Ulliac, chirurgien principal à

---

(1) MM. les commissaires et procureurs spéciaux des habitants de ces marais, ne se rangèrent pas de l'avis de M. Fréteau, à en juger du moins par la lettre imprimée qu'ils lui adressèrent en septembre 1820 : « Votre théorie est belle sans doute, elle est bien propre à en imposer par le brillant de votre diction, mais vous avez été trompé sur les effets de son application (*amélioration de l'agriculture*) à nos marais tourbeux. » Mais cet aveu ne décélerait-il pas quelques résistances secrettes de l'intérêt personnel ?

l'armée d'Espagne, en 1808 ; de M. Bacqua, fameux chirurgien à Nantes, et de M. Taillé, chirurgien-major du corps honorable des pompiers de cette ville.

A l'époque où les bains de vapeur commençaient à être recherchés, il publia dans la feuille nantaise une note tendante à en répandre l'usage, et y signala les cas dans lesquels ils doivent être employés. En 1812, il fit insérer dans cette même feuille des réflexions sur le magnétisme. On reconnaît dans cet écrit le praticien sage et judicieux qui ne se laisse point éblouir par le merveilleux, et qui n'adopte les nouveautés que quand elles ont été bien évidemment constatées.

Il est encore auteur de quelques analyses raisonnées d'ouvrages estimables, entr'autres, de celui de M. de Tollenare, publié sous le titre modeste d'*Essai sur les entraves que le commerce éprouve en Europe*, « Qui mérite, pour être bien connu, une lecture attentive et une méditation approfondie » (expressions de M. Fréteau).

2° D'une dissertation physique et médicale sur l'humidité, considérée en général et en

particulier à bord des vaisseaux, par le docteur Rouillard, travail intéressant, fruit de ses observations dans ses voyages sur mer, et qui décèle l'observateur judicieux et le praticien exercé.

3° D'un ouvrage très-important pour les gouvernements, de M. Bodwen, sur la pourriture sèche des bois (dry-root) qui détruit ceux employés pour la construction, traduit de l'anglais par M. de Puymaurin.

4° D'un mémoire bien écrit, de M. le docteur Marion de Procé, sur le croup, dans lequel il paraîtrait accréditer l'opinion de Dubouieix, Rosen, Wichmann, qui regardent cette maladie comme contagieuse. Toutefois, cette opinion émise avec une sage réserve doit conduire à une précaution utile, celle d'isoler les individus atteints du croup, l'effroi des tendres mères de famille et des médecins.

5° De l'historique d'une opération césarienne, pratiquée avec succès par mon ami Mergaut, de Nantes, membre correspondant de notre société, médecin à Mirecourt (Lorraine), et qui est la trente-neuvième qui ait réussi.

Dans l'analyse instructive de ces divers ouvrages, on trouve un jugement sain et exprimé avec goût.

Jusques-ici, j'ai plus particulièrement considéré dans la personne de M. Fréteau, l'écrivain, l'homme savant : voyons-le maintenant dans l'exercice de ses fonctions publiques comme citoyen bienfaisant, comme médecien praticien, et il n'en sera pas moins digne d'éloges.

Toujours empressé d'être utile à son pays, M. Fréteau avait tenu à honneur d'appartenir au comité central de vaccine, établi dans notre ville le 5 ventose de l'an 9 : il y exerça pendant longtemps les fonctions de secrétaire, et fit constamment des efforts pour faire jouir ses compatriotes des bienfaits de la découverte *jennérienne*. Il faisait partie de la société d'encouragement pour l'instruction mutuelle élémentaire, fondée à Nantes en janvier 1816 ; et de la société des amis des arts, réhabilitée à Paris en 1817. Il avait été nommé président du conseil d'administration de la compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie, dans le département de la Loire-inférieure, créée au 1.er octobre 1820.

C'est à son active phylanthropie que l'on doit la sage décision, prise par le premier magistrat de cette cité (Mr L. Lévesque), de n'inhumer aucun corps sans que préalablement les parents du défunt présentassent, au bureau des actes civils, un certificat de médecin qui constatât la réalité et les causes véritables du décès. A combien de malheurs la société n'est-elle pas exposée par des inhumations précipitées? Le crime pourrait rester impuni; et frémissons, hélas!!! une personne pourrait être enterrée vivante, et la victime être de notre famille!

Lorsque M. Fréteau fit partie du conseil général du département, bien pénétré du devoir qu'il avait à y remplir, il dirigea toujours ses regards vers le bien public. Il y émit des vues utiles; et, souvent dans des temps orageux et difficiles, il eut la gloire de voir son opinion prise en considération.

Attentif aux vicissitudes qui n'ont que trop souvent lieu en médecine, M. Fréteau avait pleinement adopté la doctrine d'Hippocrate, qui est, pour tout médecin sage, le vrai point de départ de la science médicale, et dont il était l'admirateur passionné. Qu'il

me soit permis de rendre, ici, hommage à ce génie profond, qui le premier nous a offert de vrais modèles de maladies ; qui a ouvert depuis plus de vingt siècles la vraie carrière de l'observation par une méthode analytique ; qui a tracé la constitution médicale des saisons et la marche de la nature livrée à elle-même dans les maladies aiguës ; dont la sagesse profonde a généralisé toutes ces considérations pratiques, et a fondé des sentences aphoristiques, quelquefois sans doute susceptibles d'exception, mais toujours fécondes en grandes vérités, et le plus souvent confirmées par l'observation de tous les temps et de tous les lieux.

M. Fréteau était versé dans toutes les parties de l'art de guérir, dont le vaste ensemble exige des connaissances extrêmement étendues.

Il joignait à une expérience consommée, de grandes lumières ; à une théorie profonde de son art, une très-grande habitude d'observer, et une finesse de tact et de jugement vraiment rare. Quelle sagacité à bien conduire une maladie ! Quelle facilité à en analyser les divers symptômes ! Quelle attention scrupuleuse

à profiter des efforts conservateurs de la nature et à ne faire que ce qui était nécessaire! Laissons parler un moment le docteur Fréteau. « La plupart des maladies, dit-il, ont leur siège dans l'intérieur du corps. La longue expérience d'un grand nombre de siècles a fait connaître les symptômes qui les annoncent et qui les caractérisent. La même expérience a indiqué la méthode de les traiter. Cette méthode consiste le plus ordinairement à aider les efforts salutaires de la nature et à éloigner les obstacles qui la gênent dans son cours : ainsi le médecin est son ministre ; il étudie sa marche en observateur attentif ; si cette marche a lieu dans une bonne direction, il se garde de la troubler par des remèdes au moins inutiles ; si elle est embarassée, il la facilite ; trop lente ou trop rapide, il l'accélère ou la retarde ; il se borne quelquefois à régler le régime ; d'autres fois, il emploie des médicaments, et leur action est une nouvelle force combinée avec la force médicatrice de la nature. »

Dans l'inspection d'un malade, M. Fréteau avait surtout égard à l'expression du visage.

« C'est là, disait-il, que viennent se peindre les affections. » Lorsqu'il portait un pronostic fâcheux, il se trompait rarement : c'était une sentence de mort.

Au lit de ses malades, et lorsque tous les regards s'attachaient sur lui, il composait son visage de manière à ce qu'il ne contrastât pas avec son langage.

Toutes les fois qu'un malade était dans un danger imminent, il n'oublia jamais d'en prévenir sa famille, afin que l'église put remplir son saint ministère.

M. Fréteau fut tout à la fois, médecin et chirurgien ; il prouva qu'un seul homme peut cultiver en même temps, et avec un égal succès, la médecine et la chirurgie : branches d'un même tronc, ces deux sciences peuvent bien être pratiquées à part, mais elles ne sauraient être divisées réellement, parce qu'elles tirent leur véritable force de leur union.

M. Fréteau pratiqua toutes les opérations de la haute chirurgie, à l'exception toutefois de l'opération césarienne, qui fut faite dans le temps avec succès par Bacqua, parce qu'une indisposition inattendue le força de garder la chambre. Il opérait avec une grande

dextérité ; maître de lui, il avait la main extrêmement légère ; à la vue du sang, il était prompt sans précipitation, ferme sans dureté, et charmait les douleurs de ses malades en répandant dans leur ame quelques douces consolations, qui sont toujours appréciées par l'être qui souffre. Dans plusieurs circonstances, ses connaissances chirurgicales lui valurent de brillants succès : il en était redevable à une étude profonde de l'anatomie, qui est le vrai flambeau du médecin, la base première et fondamentale de notre profession, et sans laquelle la pratique n'offre qu'incertitude : elle avait été cultivée avec zèle, je puis même dire avec persévérance par le docteur Fréteau, qui avait toujours pris plaisir à conserver quelques pièces anatomiques préparées de ses mains.

M. Fréteau s'attacha d'une manière particulière à étudier l'action des moyens mécaniques propres à corriger les difformités du corps, et trouva, dans la personne de M. de la Croix, chirurgien mécanicien du Roi (qui m'accueillit avec bonté, pendant mon séjour dans la capitale), un exécuteur aussi habile qu'ingénieux de toutes les mé-

caniques dont ses malades pouvaient avoir besoin (1).

L'étude et la pratique des accouchements occupa sans cesse le docteur Fréteau. Cette branche admirable de la médecine plaisait à ses goûts, et il s'y acquit une réputation justement méritée.

Il n'est point de plus noble occupation dans notre profession que celle d'accoucher. C'est alors surtout que la société se repose sur nous de ses intérêts les plus chers. La conservation des mères de famille et des fruits de leur fécondité est commise à nos soins ; et nous remplissons un ministère dont rien ne peut égaler l'importance. Mais, si celui qui veut se livrer à la partie des accouchements tremble à la vue du sang ; s'il n'est pas doué par la nature de ce calme imperturbable qui ne se dément point

---

(1) Regarder comme incurables toutes les difformités du corps est une erreur grossière. N'imitons pas la coutume barbare des législateurs d'Athènes, qui vouaient inhumainement à la mort tous les enfants qu'une mauvaise constitution semblait condamner à n'être jamais qu'un fardean pour l'Etat. Rivalisons de zèle, au contraire, pour perfectionner cette partie intéressante de l'art bienfaisant de la médecine, et pour rendre à la société des êtres qui en deviendront l'espérance.

au milieu du danger ; si sa main paralysée ne pouvait alors agir ou agissait mal, tout lui ferait un devoir de renoncer à un emploi pour lequel il n'était pas fait. M. Fréteau, dans quelque circonstance que ce fut, ne se troubla jamais, parceque, uniquement occupé de ce qui se passait alors sous ses yeux, il ne s'inquiétait point de ce qui pouvait en résulter pour sa réputation dans le cas d'évènement funeste : son assurance même soutenait le courage des assistants appelés à lui être utiles.

Fidèle à la doctrine hippocratique, M. Fréteau avait reconnu l'inutilité comme les dangers de la polypharmacie dans le traitement des maladies. Hors les cas extraordinaires où il fallait des remèdes énergiques, sa médecine était toujours simple. Mais ces sortes de remèdes devenaient-ils nécessaires, comme il les avait tous étudiés, goûtés et manipulés dans les officines de Rennes et de Paris, ils se présentaient spontanément à sa pensée dans les application difficiles de sa pratique. M. Fréteau exerçant son art avec bonne foi, ne vanta jamais ses remèdes, ni ses capacités. Il ne

voulut d'autre réputation que celle que pouvait lui fournir son mérite, et dédaigna l'intrigue, la basse complaisance et la flatterie.

On a admiré la clarté et la précision de tout ce que M. Fréteau a rédigé sur la médecine légale, en même temps qu'on a été frappé de la solidité des argumentations que, dans diverses circonstances, elle lui a suggéré.

Ces mêmes talents se sont surtout manifestés dans la consultation, dans cette illustre fonction du médecin, qui met l'homme de mérite à sa place et écarte celui qui n'en a que l'apparence. Toujours M. Fréteau y apporta les conditions désirées : exact aux heures de réunion, prévenant et affectueux envers ses confrères, sans morgue comme sans complaisance servile ; s'il était chargé de l'exposition de la maladie, il s'en acquittait avec une méthode qui mettait la vérité dans tout son jour ; et s'il avait à émettre son opinion, c'était après avoir écouté attentivement, en répliquant avec des développements toujours éloignés du jargon purement sentencieux, qu'il faisait connaître une pensée

que ses confrères ont souvent eu lieu de s'applaudir d'avoir adoptée.

M. Fréteau avait une connaissance profonde du cœur humain, et possédait à un haut degré la médecine morale, ou l'art de parler à l'âme, qui prépare et décide les heureux effets des remèdes pharmaceutiques, quand seuls, ceux-ci seraient infructueux (1). Il était, ainsi qu'on a pu le dire de beaucoup d'autres, l'ami autant que le médecin de ses malades. Souvent dépositaire des secrets de famille, il n'en abusa jamais, et sut, dans plus d'une occasion, ramener dans le bon ordre des esprits égarés.

Nul n'a mieux su que lui inspirer la confiance et la conserver ; interroger ses malades à propos et les laisser parler ; les persuader, en cherchant à leur plaire, et faire naître autour d'eux tous les charmes de la douce espérance (2). Il n'ignorait

---

(1) Fontenelle a dit quelque part, avec ingénuité et finesse : Un médecin a presque aussi souvent affaire à l'imagination de ses malades, qu'à leur poitrine ou à leur foie ; et il faut savoir traiter cette imagination qui demande des spécifiques particuliers.

(2) Plante vivace dont la racine est dans le cœur, et qui ne demande pour prospérer, que l'approche du talent et la voix de la consolation. M. A. Petit.

pas qu'un regard de bonté, des manières affectueuses, le sourire de l'amitié touchent plus sensiblement le cœur que les dons les plus généreux. Il écoutait avec patience les récits ingénus et précieux des gardes malades.

C'est par ses lumières, son exactitude, ses soins affectueux et ses bienfaits, que M. Fréteau se concilia l'estime de ses concitoyens. Il les voyait tous avec zèle et ne les abandonna jamais, lors même que tous les secours devenaient inutiles ; il ne remettait point au lendemain pour aller les visiter : lorsqu'un certain danger les entourait, on ne le vit point chercher, sous un vain prétexte d'occupations urgentes, à se soustraire à la responsabilité ; et souvent plus malade que les personnes qu'il devait aller voir, il ne manquait jamais d'être près d'elles quand leur état l'exigeait. Inaccessible à l'humeur, si le caprice éloignait de lui un de ses malades, celui-ci le retrouvait s'il pouvait être utile, et dans toutes les circonstances, son désintéressement fut, on le sait, égal à ses talents.

Toujours en présence du véritable objet de

la médecine, la guérison des malades, quand M. Fréteau s'adonnait aux sciences accessoires, c'est qu'elles avaient des rapports intimes avec la médecine. Par une sage distribution de son temps, par un empiétement continuel sur son sommeil, il se tenait au courant de tous les ouvrages périodiques et autres qui ont rapport à la conservation de la santé ; et cependant, aucun des progrès marquants dans les autres connaissances modernes ne lui était étranger. « La vie n'est qu'un instant qui nous est donné, nous disait-il dans ce lieu même, il y a quelques années ; le temps s'écoule rapidement et nous échappe, hâtons-nous donc de le mettre à profit pour notre instruction. » L'étude fut en effet sa plus chère occupation : il aimait à lire les belles épitres du docteur Petit, de Lyon, sur les difficultés et les chagrins attachés à l'exercice de la médecine, sur la confiance, la reconnaissance et la douleur ; les poésies de l'aimable et habile Caillau, de Bordeaux, né et reçu médecin dans les mêmes années que lui, doué d'une grande variété de talents, et également trop tôt ravi à la science ; les poésies du célèbre Haller, qui eut beaucoup

d'émules et peu d'égaux ; le système physique et moral de la femme, par le sensible Roussel, panégyriste le plus aimable et le plus capable de célébrer dignement l'objet charmant que la nature s'est plu à orner de tous ses dons ; le traité de la solitude du savant et infortuné Zimmermann, ouvrage qui respire la plus douce mélancolie. Toutefois, cette inclination pour ceux de ses confrères qui se sont distingués dans la littérature, n'empêchait pas le docteur Fréteau de se nourrir de la lecture de nos grands classiques. Les éclairs de sa conversation dénotaient assez le commerce qu'il aimait à entretenir avec les écrits des Bossuet, des Fénélon, des Buffon, des Montesquieu, des Voltaire, des Rousseau, des Vauvenargues ; avec ceux de nos plus illustres voyageurs du dernier siècle ; avec ceux de nos poëtes du siècle de Louis-le-Grand. Horace, Virgile, Lucrèce, Ovide, lui fournissaient à propos des sentences aussi lumineuses qu'agréables ; et nous le surprenions méditant sur les écrits religieux, sur les sermons du docte Hugh Blair.

On a reproché à M. Fréteau qu'il avait

la manie d'écrire ; c'est une injustice (1) : car, jetant un coup d'œil sur ses écrits, et sur les époques auxquelles ils ont paru, on voit qu'il n'a rien dit qu'après avoir profondément pensé et avoir surtout atteint la maturité du talent. N'est-ce pas à l'homme qui a cultivé son esprit, et qui a le sentiment de ses forces à travailler pour éclairer ses semblables ? Et les travaux de M. Fréteau ont ils manqué ce but ? Non, les traces qu'il a laissées sur son passage lui assigneront toujours un rang distingué et honorable parmi les écrivains de notre département. Ses écrits, dirigés par la nature (2) et rédigés au flambeau de la verité, conserveront sa mémoire dans nos esprits, comme ses excellentes qualités le maintiendront dans nos cœurs.

M. Fréteau aimait le travail, il avait les passions vives, l'imagination féconde et brillante, l'esprit pénétrant, le jugement

---

(1) Les hommes ont quelque peine à croire qu'un homme de leur siècle, un homme fait comme eux, qu'ils voient, qu'ils entendent, ait un talent supérieur ; ils s'ennuieraient à la preuve d'une si fade vérité. VILLEMAIN, *de l'Académie franç.*

(2) *Quœ in naturâ fondata sunt crescunt et augentur, quœ autem in opinione varientur et non augentur.* BACON.

prompt, la mémoire heureuse. Il était bon, humain (1), ferme et courageux, aussi était-il doué du tempérament lymphatico-sanguin, qui est celui de beaucoup de personnages célèbres (2). Il était petit de taille, un peu gros, il se tenait très-droit en marchant, il était bien fait, sa mise était recherchée, sa figure, qui conservait des traces très-marquées de la petite vérole, était pâle, et ne déplaisait cependant pas. Sa physionomie en imposait au premier abord par un peu de sécheresse, ce qui était dû en partie à l'état maladif où il fut presqu'habituellement, plutôt qu'au commerce avec les livres, plutôt qu'au fond de son caractère; car il savait bientôt captiver par ses manières, qui étaient polies sans affectation, et embellies par une élocution élégante, enjouée, et souvent animée, surtout si la discussion s'échauffait : il appellait alors les objections pour y répondre, les

---

(1) Il a voulu, par son testament, qu'une somme d'argent fut distribuée aux pauvres de trois paroisses à Nantes, et à ceux de la paroisse de Messac, où il était né.

(2) Alcibiade (*in hoc natura quid efficere possit videtur experta*), Pompée, Charlemagne, Henri IV, Louis XIV, Maurice de Saxe, Buffon, étaient de ce tempérament.

paroles se pressaient en foule sur ses lèvres et renaissaient avec une rapidité étonnante. Que dire de quelques réparties caustiques en apparence qu'on lui a reprochées? C'est qu'elles étaient sollicitées par quelque oubli des convenances, dont il avait été choqué. Mais si le propos mordant avait été momentanément dans sa bouche, la bienveillance était toujours dans son cœur, et personne ne chercha plus franchement la réconciliation.

C'était surtout lorsque M. Fréteau s'entretenait de son art qu'il devenait vraiment éloquent : il en possédait le vrai langage; ses expressions étaient toujours celles qui convenaient au sujet; ses gestes, son ton, tout parlait en lui. Ses auditeurs saisissaient avec plaisir les traits de lumière qui jaillissaient de ses discours. Car, jamais mystérieux, jamais homme à secret, il n'hésitait à communiquer et ce qu'il avait appris et les faits rares qu'il rencontrait.

Il semblait qu'on l'insultait lorsqu'on médisait de ses confrères; et s'il entendait qu'on les calomniât, il prenait généreusement leur défense. Jamais il ne mania l'arme de la censure; et tout en reconnaissant qu'une

critique judicieuse n'est point une satyre ; il savait qu'en combattant les opinions des autres on n'obtient point la bienveillance.

S'agissait-il d'obliger quelqu'un, M. Fréteau ne connaissait que les bornes du possible et ne consultait que son cœur. Ami franc et loyal, il ne promit rien qu'il ne tînt. Sa bibliothèque, qui était choisie (1), était à la disposition de tous ceux qui pouvaient en avoir besoin. Il indiquait aux étudiants les bonnes sources où ils devaient puiser, et les moyens de mettre à profit les fruits qu'ils en devaient retirer : il avait surtout une extrême attention à les engager à se prémunir contre les systêmes et les prétendues nouvelles doctrines qui n'ont souvent fait faire à la médecine que des pas retrogrades.

Avec quel plaisir, mêlé néanmoins de souvenirs bien amers, je me rappelle les moments passés avec M. Fréteau, dans lesquels il m'entretenait des auteurs où il

(1) Une bibliothèque nombreuse n'est pas d'une nécessité indispensable au médecin praticien, qui étudie mieux au lit des malades que dans les livres, et qui trouve mieux la vérité dans ses propres observations que dans celles d'autrui.

puisa des préceptes lumineux, et dont il fit tant d'heureuses applications. Il aimait à parler des médecins qui ne se livrèrent point à la médecine spéculative. Il avait une grande vénération pour les écrits d'Hippocrate, de Galien, de Celse, d'Arétée de Capadoce, d'Aëtius, de Cœlius Aurelianus. Il ne parlait qu'avec respect d'Ambroise Paré, à qui la France s'honore d'avoir donné le jour; de Baillou, de Duret, de Ged-Harvée, de Baglivi, de Rivière, de Morton, de De Haën, de Torti, de Stoll, et de tant d'autres à qui l'on doit le retour à la vraie médecine clinique négligée après Hippocrate, et mise presqu'en oubli par les Arabes et leurs imitateurs. Les institutions de médecine du grand Boërhaave, qui s'éleva au plus haut degré de gloire littéraire, lui paraissaient un beau présent fait à la médecine, mais comme ne pouvant en reculer les limites. Toute son admiration se reportait sur Sydenham, surnommé l'Hippocrate anglais, parce qu'à l'exemple du divin vieillard de Cos, il épia la nature et lui déroba son secret. La symptomatologie est tout ce qu'il y a de bon dans Cullen, disait M. Fréteau;

car il a eu tort de vouloir tout expliquer: tant il est vrai que la manie des explications est un défaut dans lequel tombent quelquefois les meilleurs esprits ! L'anatomie pathologique semblait au docteur Fréteau une histoire fort importante de la science médicale, puisqu'elle éclaire sur la nature des altérations organiques qui résultent des maladies ; mais, répétait-il souvent, tout en admettant cette vérité, on ne saurait se dissimuler que l'anatomie pathologique présente quelquefois des altérations qui tiennent plus au mode de destruction de l'individu, qu'à l'essence primitive de la maladie, ou en d'autres termes, que ces altérations pourraient quelquefois être considérées aussi légitimement comme effets secondaires que comme causes primitives. Il faut d'ailleurs l'avouer, disait-il, quoique depuis les immortels travaux de Morgagni, l'anatomie pathologique ait été très-cultivée, elle n'a cependant fait faire que très-peu de progrès à la médecine pratique.

M. Fréteau regardait les systèmes nosologiques comme très-propres à faciliter l'étude aux élèves, mais comme incapables

de tracer la marche trop variable de la nature.

Le docteur Fréteau connut tout le prix des instants : tous ses jours furent remplis, toutes ses occupations furent fructueuses. Ayant une volonté ferme il parvint toujours au but où il voulut arriver. Il cueillit des lauriers quand il voulut s'en donner la peine ; mais l'habitude de réussir ne l'empêchait pas de suivre le sage conseil du prince des poëtes, et il ne mettait rien au jour qu'il ne l'eût revu bien des fois.

M. Fréteau exerça la médecine avec honneur, distinction, habileté et succès, pendant plus de trente ans. Il eut des jaloux et des ennemis : c'est une loi funeste et malheureusement inséparable de l'humanité ; mais il eut aussi des amis vrais qui le dédommagèrent ; et, par une conduite loyale, il ne donna point prise à la dénigration. S'il eut quelques imperfections, qui de nous oserait les relever et lui jeter la première pierre ? Quand l'homme de mérite n'est plus, ne parlons que de ses vertus.

La correspondance de M. Fréteau était très-étendue : ses lettres étaient d'un style agréable et facile, courtes, mais pleine d'es-

prit : il détestait les longues épitres. Il aima surtout à entretenir un commerce de lettres suivi avec MM. Desgranges de Lyon, Valentin de Nancy, Bonnet de Montpellier, Caillau de Bordeaux, C. E. S. Gaultier de Claubry de Paris, etc., qui appartiennent à la gloire de leur profession par beaucoup de travaux utiles au genre humain, parcequ'ils sont relatifs à l'art de guérir (1) ; avec MM. Bessard de Paimbœuf, Pommier de Savenay, Germain de Bain, ses parents, médecins justement recommandables par leurs talents et leurs lumières ; avec M. Frion (2) de Paris, mon parent, littérateur aussi savant qu'aimable, auquel je dois des jours heureux, qui a remporté le prix que vous aviez fondé en 1820, sur Abeilard (3), et qui, par excès de mo-

---

(1) *Sola est medicina quâ opus sit omnibus.* QUINTILIEN.

(2) Sous-chef à l'administration générale des ponts et chaussées et des mines, membre correspondant de la société académique de Nantes.

(3) Philosophe du plus beau génie, né en 1079, au Pallet, à cinq lieues de Nantes (route de Clisson) ; si connu par ses malheurs et ses amours pour la tendre Héloïse, et qui semblait prédire, dans une de ses lettres, que la postérité n'oublierait jamais leurs infortunes :

Ainsi, l'on parlera de nous, de nos ardeurs,
Tant que le tendre amour régnera dans les cœurs.

destie, n'a pas osé livrer son ouvrage à l'impression malgré la sanction honorable qu'il a reçu de vous.

M. Fréteau avait épousé Victoire-Anne Aubinet, qui était bonne autant que vertueuse, et dont il n'eut point d'enfants. Malgré les secours les plus éclairés de la médecine et de l'amitié, elle lui fut ravie à un âge peu avancé. Il ne se dissimula point cette perte cruelle : c'est sur le lit de douleur qu'il la ressentait davantage (1). En effet, c'est d'une épouse seule que nous pouvons attendre ces affections douces et bienveillantes, ces sentiments généreux, cette attention soutenue, cette tendresse active et vigilante, qui nous font supporter avec plus de résignation nos souffrances.

J'arrive à la partie la plus douloureuse de cet éloge. Depuis quelques années la santé du docteur Fréteau était chancelante ; il acquit néanmoins de l'obésité. Son teint devint plus pâle que jamais, et l'usage du cabriolet contribua sans doute à entretenir chez lui cette irritation de poitrine et

---

(1) Ubi non est mulier, ibi ingemescit æger.

cette angine inflammatoire habituelles qui l'obsédaient depuis quelque temps, et qui faisaient naître en lui l'idée d'un commencement de phthisie laryngée. A la fin de février 1823, à la suite de quelques courses, pendant un temps très-froid et humide, la gorge se prit davantage, et M. Fréteau fut contraint à garder la chambre pendant vingt-cinq jours. Se sentant mieux, il alla passer quelques instants dans un pays (Beaupreau et Chollet) témoin de ses succès. Il en revint assez bien portant : cependant peu de temps après il commença à ressentir, tous les soirs, des pesanteurs et des tournoiements de tête auxquels il ne voulut rien opposer ; et le 9 avril 1823, ô jour fatal!... ô perte irréparable!.... Il cessa de vivre. Il n'eut pas le temps de voir le moment terrible des approches de la mort : toutefois la providence, dans sa bonté infinie, voulut qu'un digne ministre des autels (M. l'abbé Garnier) distingué par son esprit et ses vertus, eut encore le temps de lui administrer les derniers secours de la religion.

M. le docteur Fréteau emporte avec lui les regrets d'une grande partie des habitants

de cette ville, et la tristesse publique qui a régné à Nantes le jour où la terre a reçu sa dépouille en fut le témoignage le plus vrai (1). Sa famille perd un appui ; ses amis perdent un ami fidèle ; les jeunes médecins, un guide sûr ; l'art, un praticien consommé ; la société académique de Nantes, un de ses membres les plus zélés ; l'état, un citoyen d'un rare mérite ; et moi, un bienfaiteur.

O mon bon oncle ! ô mon ami ! tu me fus tendrement attaché ; je te dois mon éducation médicale : pendant quinze ans tu guidas mes pas dans l'exercice pénible et honorable de l'art de guérir ; tu m'en applanis les difficultés ; tu semas de fleurs une route où, sans toi, je n'eusse rencontré que des épines. Le souvenir de tes bienfaits ne s'éteindra qu'avec ma vie. Adieu, reçois mon hommage....... Dors en paix, au sein de l'éternité....... Si tes mânes sont peu

(1) De longtemps on avait vu à Nantes des funérailles suivies d'un cortège aussi nombreux et aussi imposant. Des citoyens de toutes les classes de la société se firent un devoir religieux de conduire dans son dernier asile celui qui avait consacré sa vie au soulagement de leurs maux et à leur conservation. Éloge d'autant plus flatteur qu'il n'était point commandé.

satisfaites de l'éloge que je viens de commencer aujourd'hui, et qui se renouvellera sans cesse, considère que mon cœur l'a dicté, et que, si mes talents eussent égalé mon zèle et mon amour, je t'aurais loué d'une manière plus digne de toi, plus digne de l'assemblée attendrie qui a bien voulu m'écouter.

NOTES

DE L'ÉLOGE HISTORIQUE DU DOCTEUR FRÉTEAU, ET TITRES DE SES OUVRAGES.

(A) Tout faisait, sur la fin du siècle dernier, des progrès si rapides vers le perfectionnement, qu'en ayant seulement égard aux sciences, aux arts et aux lettres, il semblerait que la France, alors si malheureuse, était paisible et tranquille. L'impulsion était générale; une activité nouvelle s'emparait de tous les bons esprits; un zèle ardent pour le bien de l'humanité animait toutes les pensées. L'Académie royale des sciences, par ses travaux utiles et ses découvertes importantes, répondait aux intentions du plus infortuné des rois. Les principales villes de France possédaient des médecins et des chirurgiens pleins d'enthousiasme pour leur art. Montpellier, si renommée par son ancienne Faculté, qui ne déserta point les bannières du père de la médecine, voyait :

Brousonnet s'unissant à la gloire d'un frère,
Vigaroux succédant aux talents de son père,
Baumes couvrant son front par de savants lauriers,
Des Venel, des Astruc, vingt autres héritiers,
Et Barthèz . . . .

M. A. Petit.

Menuret, possédant toutes les qualités de l'esprit

et du cœur, indiquait les moyens de faire de bons médecins. Pouteau, à Lyon, guérissait par le fer et par le feu, et remplissait l'Europe du bruit des succès éclatants qu'il obtenait à l'aide du *moxa*, dont il a rappelé l'usage parmi nous. Les autres états d'Europe avaient également des médecins dignes de toute notre admiration, et auxquels nous sommes redevables de beaucoup de découvertes utiles. L'Angleterre, cette nation si profondément pensante, si fertile en savants, notre rivale en industrie et en talents, opposait Hunter à Desault : Hunter, le contemporain, l'ami et l'élève des Douglass, des Monro, des Cullen. L'Italie, qui autrefois conquit le monde, montrait avec orgueil les Spallanzani, les Fontana, les Moscati, les Mascagni, les Bertrandi, les Cotunni, ou plutôt Cotugno (1). Stoll, professeur dans l'université de Vienne en Autriche, marchait sur les traces d'Hippocrate. L'Allemagne, à l'exemple de la France, établissait des écoles cliniques dans presque toutes les universités, et s'honorait de compter parmi les médecins de la fin du dix-huitième siècle, Sommering, Hufeland, Humbold, Frank, Reil, Proaska, Wichmann, etc. On remarquait Gaubius et Camper, en Hollande ; Piquer, en Espagne ; Haller et Tissot, en Suisse.

(B) *Observations sur la section du cordon ombilical dans le cas d'asphyxie de l'enfant nouveau-né.*

---

(1) Voyez le charmant Voyage médical en Italie, fait par M. Valentin, en 1820, page 120.

Ce mémoire, mentionné honorablement par la société de médecine de Paris, est imprimé dans son Recueil périodique, rédigé par Sédillot jeune, tome 6, page 38. Voyez encore, 1° dans le même tome, page 96, les réflexions judicieuses de M. Piet sur les observations de M. Fréteau; 2° le numéro de mai 1807, page 444 du journal de médecine, par MM. Corvisart, Boyer et Leroux. M. Fréteau y repousse les injures de M. Murat, en étayant sa doctrine de nouveaux faits; 3° la thèse très-bien écrite de M. Courant, professeur à Angers, sur l'apoplexie de l'enfant nouveau-né, 1804.

(C) *Réflexions sur une petite vérole volante qui a présenté quelques phénomènes extraordinaires.* Journal de médecine, par MM. Corvisart, Boyer et Leroux, tome 2, page 319.

(D) *Mémoire sur les moyens de guérir facilement et sans danger les vieux ulcères des jambes, même chez les vieillards.* Chez F. Louis, Paris, 1803.

(E) *Essai sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né.* Chez F. Louis, Paris, 1803.

(F) *Tumeur sarcomateuse du nez.* Bulletin de la société médicale d'émulation de Paris, tome 6, page 236, octobre 1810.

(G) *Hydrothorax survenue spontanément douze heures après un accouchement.* Journal général de médecine, par Sédillot, tome 42, page 353.

(H) *Quelques rapprochements sur la circulation de la mère à l'enfant.* Journal cité, tome 51, page 3.

(J) *Conformation vicieuse des organes de la génération de la femme.* Journal cité, tome 43, page 54.

(K) *Opération de l'empyème, suivie de la sortie de plus de cinq cents hydatides.* Journal cité, page 121.

(L) *Observations qui constatent les heureux effets de l'allaitement artificiel.* Journal cité, page 186.

(M) *Considérations-pratiques sur le traitement de la gonorrhée virulente, et sur celui de la vérole.* Ouvrage mentionné honorablement par les sociétés de médecine de Paris et de Besançon, dans lequel on prouve l'identité de nature entre le virus blennorrhagique et le virus siphyllitique ; avec cette épigraphe :

> Alitur vitium, vivitque tegendo,
> Dum medicas adhibere manus ad vulnera pastor
> Abnegat. VIRGILE. *Georg.* lib. 3.

Un volume in-8° de 300 pages, à Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire rue de Seine, n° 8 ; à Nantes, chez Busseuil jeune, imprimeur.

Cet ouvrage a été le sujet de plusieurs rapports très-favorables faits au sein de plusieurs sociétés savantes. Voyez, 1° Le rapport des travaux de la société de médecine de Besançon, par M. Barrey, séance du 3 juillet 1810, page 10 ; 2° le rapport de M. Cullerier, journal cité, tome 44, page 3 et suivantes, mai 1812 ; 3° le rapport de Mr J. Ch. D., journal cité, tome 48 ; 4° le rapport de Mr Bourru, journal cité, tome 49, page 319 ; 5° le rapport de Mr C. E. S. Gaultier de Claubry, journal de M. Leroux, juillet 1815.

(N) *Mémoire sur une opération d'empyème de pus,*

pratiquée avec succès au côté gauche de la poitrine, dans le lieu d'élection. Journal cité, tome 47, page 121.

(O) *Extirpation d'une tumeur volumineuse aux parties génitales d'une fille.* Journal cité, tome 47, page 254.

(P) *Ligature d'un polype utérin.* Journal cité, tome 48, page 251. Epigraphe :

> On peut s'instruire autant par la connaissance d'une erreur que par celle d'un succès. VANDŒVEREN.

(Q) Journal général cité, tome 51, page 3.

(R) *Quelques considérations sur une hémorrhagie très-sérieuse dont la cause a été longtemps méconnue.* Journal cité, page 23.

(S) *Traité élémentaire sur l'emploi légitime et méthodique des émissions sanguines dans l'art de guérir, avec application des principes à chaque maladie.* Ouvrage couronné par la société de médecine de Paris, dans sa séance du 5 juillet 1814 ; avec cette épigraphe :

> In acutis morbis sanguinem detrahes, si vehemens morbus videatur, floruerit que ægrotanti ætas et virium adfuerit robur.
>
> HIPP. *De vict. rat. in acut. gal. cum.* 4, *n*° 9.

Un volume in-8° de 400 pages, à Paris, chez Gabon, libraire, place de l'École de médecine ; à Nantes, chez Busseuil jeune, imprimeur.

Voyez, 1° le programme du prix, journal cité, tome 37, page 137 ; 2° le rapport du premier concours, journal cité, tome 47, page 298 ; 3° le rapport du second concours, journal cité, tome 50, page 85 ; 4° le

rapport de M[r] G. E. S. Gaultier de Claubry, journal cité, tome 58, p. 388; 5° le rapport de M. Desgranges, fait à la société de médecine de Lyon, en juin 1816, Annales cliniques de la société de médecine-pratique de Montpellier.

(T) *Quelques considérations sur la doctrine des nécroses, suivies d'une observation de nécrose du tibia.* Journal cité, tome 53, page 46.

(V) *Observation sur une intumescence de la langue, avec prolongement hors de la bouche.* Journal cité, tome 57, page 286.

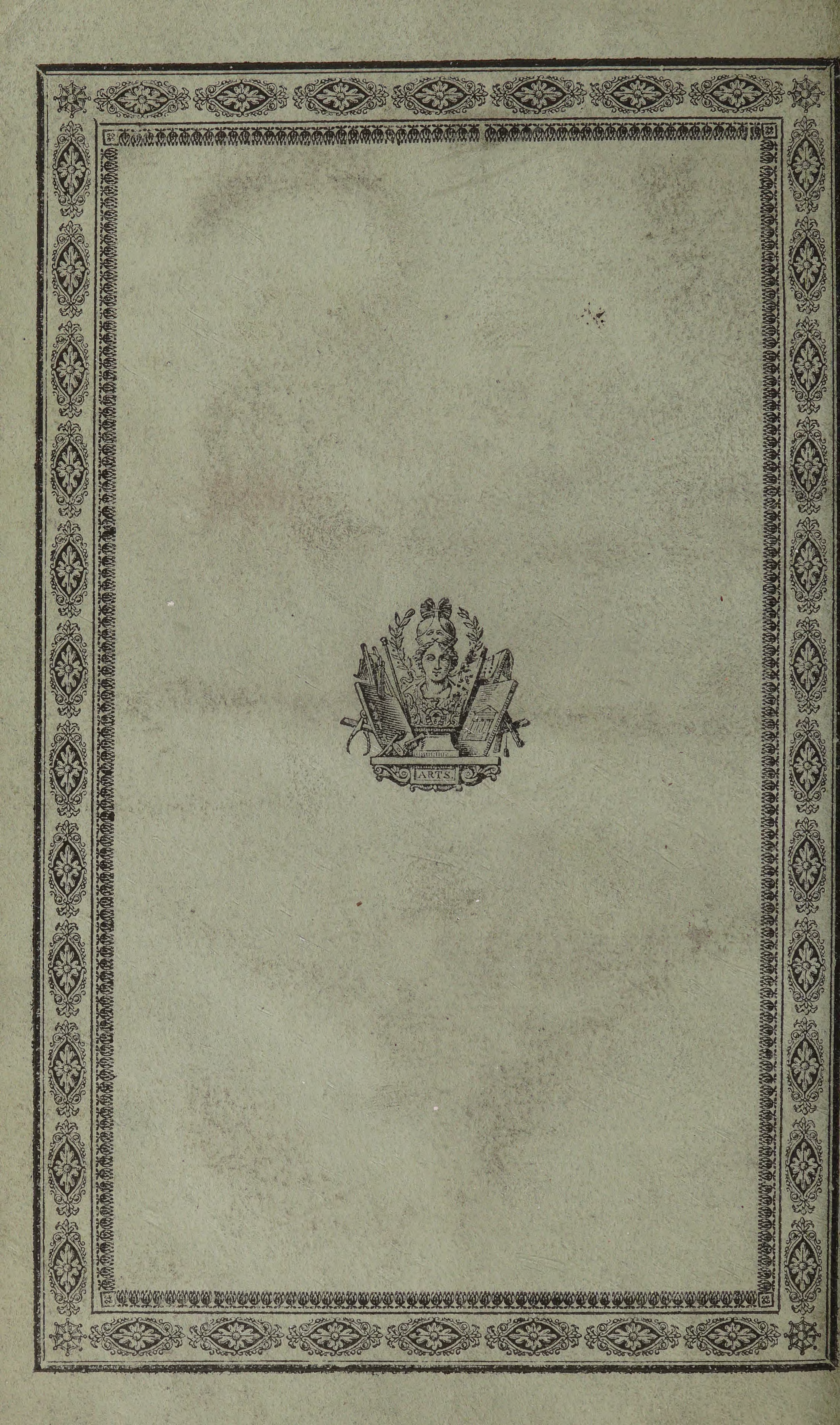
(X) Voyez l'extrait du procès-verbal de la séance du 18 décembre 1821, journal cité, tome 78, page 65. La société de médecine de Paris, dans sa séance générale du 17 février 1818, avait déjà décerné la première médaille d'encouragement au docteur Fréteau, dont les beaux travaux avaient fixé son attention.

(Y) C'est à l'occasion de la réinstallation de la société des lettres, sciences et arts de Nantes (maintenant société académique), que M. Blanchard de la Musse, dont la muse est si élégante et si facile, adressa au docteur Fréteau la pièce de vers suivante qui a été transcrite sur les registres de la Société comme un monument de l'attachement et de la reconnaissance de ses membres.

Si j'en crois mes yeux, mes oreilles,
Partout, docteur, tu fais merveilles :
Jouis des titres, des honneurs
Donnés aux fils d'Hippocrate;

La France, envers ses successeurs,
Ne se montra jamais ingrate:
Ainsi, ton nom sera cité
Dans les annales où l'histoire
Des amis de l'humanité
Aura consacré la mémoire.
Il est un prix aussi flatteur,
Pour ton âme noble et sensible:
Alors que l'on croit impossible
De rétablir, dans sa splendeur,
Un corps utile que l'envie
Plonge vivant dans le tombeau,
Ta constante et mâle énergie,
Des arts rallumant le flambeau,
Soudain le rappelle à la vie.
Ah! qui pourrait te contester
La faveur du Dieu d'Epidaure?
Tu guéris.......... tu fais plus encore,
Tu viens de nous ressusciter.

NOTA. Tous les discours académiques, prononcés en séances publiques par M. le docteur Fréteau, et dont j'ai fait connaître le sujet, ont été imprimés chaque année, conjointement avec le compte rendu des travaux de la société académique de Nantes.


ARTS.